

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15986**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Domaine : Sciences humaines et sociales ; Mention : Etudes européennes et internationales ; Spécialité : Politiques et gestion de la culture en Europe

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis	Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis, Présidente de l'université Paris VIII

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310m Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 320v Spécialités plurivalentes de la communication : production à caractère artistique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

ACTIVITES VISEES

Le parcours « Direction de projets internationaux » permet de déboucher sur des postes de responsables de programmation, production et diffusion à vocation européenne et internationale dans des entreprises et organisations culturelles (coproduction, diffusion croisée, organisation de résidences d'artistes etc.). Le parcours « Administration et gestion des entreprises et institutions » culturelles forme des professionnels capables d'encadrer une équipe, d'administrer un organisme culturel dans toutes ses composantes (droit, gestion, comptabilité etc.). Le parcours recherche « Arts et culture. Stratégies européennes et internationales » permet la maîtrise de compétences critiques et comparatives, préparant ainsi de futurs consultants et experts pour différentes institutions nationales, européennes et internationales.

COMPETENCES ATTESTEES

- Maîtriser les logiques partenariales à l'œuvre dans le montage de projets artistiques et culturels : définition, modes de coopération, gestion de budget, accès aux financements publics et privés, plan de communication, développement
- Trouver et analyser l'information professionnelle internationale nécessaire comme aide à la décision
- Connaître le fonctionnement des institutions de l'Union européenne (dispositifs, programmes, interlocuteurs, modes de financement)
- Connaître les modalités pratiques de la coopération artistique et culturelle européenne et internationale (relations internationales, stratégies non gouvernementales, agents internationaux publics et privés)
- Maîtriser les différentes médiations entre l'œuvre et le public : marchés de biens et services culturels, politiques publiques et stratégies privées de l'art et de la culture, promotion via Internet ;
- Connaître les principaux modes d'expertise artistique et les parcours de validation (formels et informels) attachés aux arts
- Savoir gérer une équipe
- Maîtriser l'articulation et la négociation entre différents domaines de compétences et différents intervenants ((gestion, droit, communication, recherche de fonds, dialogue avec les instances publiques et privées)
- Monter un projet artistique ou culturel dans une langue étrangère (conception, mise en œuvre du partenariat, réalisation, suivi)
- Utiliser les outils informatiques usuels (traitement de texte, tableur, logiciel de présentation) et professionnels

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activités

Les diplômés du master peuvent travailler dans une entreprise culturelle, une agence artistique, une collectivité territoriale, une institution publique française, européenne ou internationale (Commission européenne, Comité des Régions, Conseil de l'Europe, UNESCO, etc.)

Types d'emplois accessibles

- Chef de projet culturel international (programmateur, producteur, diffuseur)
- Responsable administratif d'un organisme culturel (association, ONG, établissement public, association européenne, société de gestion etc.)

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1303 : Promotion d'artistes et de spectacles

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- La formation offre trois parcours : Direction de projets internationaux (parcours professionnalisant)

- Administration et gestion des entreprises et institutions culturelles (parcours professionnalisant)
- Arts, culture : stratégies européennes et internationales (parcours recherche)

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- **Langues, sociétés et économies étrangères :**
- **Etude des sociétés et cultures : 1 EC en M1** parmi :
- **Environnement européen et international de la culture :**
- **UE libres : enseignements techniques, langues et sociétés étrangères et approfondissement des spécialités**

PROFESSIONNALISATION

Enseignements assurés à 60 % par des professionnels : connaissance du droit et de la gestion, conférences de professionnels (cycle : L'Europe de la culture, enjeux et stratégies) .

- **Projet tutoré : Environnement, savoirs spécialisés, acteurs et pratiques**

En M1, stage en entreprise, institution ou association : facultatif sauf pour les étudiants voulant valider la maîtrise à l'issue du M1 (validé sans EC ni ECTS)

et participation par petits groupes à des événements montés par des structures culturelles (Institut du monde arabe, centre Beaubourg, Espace 1789, en particulier)

En M2 pro, montage d'un projet en vraie grandeur (par groupes), sous la supervision d'un PAST. Soutenance du projet devant un jury composé d'au moins deux professionnels associés à l'Institut d'études européennes

Stage obligatoire en entreprise, association ou institution : 1 EC : 7 à 10 h, 6 ECTS

En M1 et M2R: stage facultatif mais fortement conseillé et souvent pris par les étudiants.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le responsable du diplôme, un professionnel et un universitaire
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Le responsable du diplôme, un professionnel et un universitaire
En contrat de professionnalisation	X		Le responsable du diplôme, un professionnel et un universitaire
Par candidature individuelle	X		Le responsable du diplôme, un professionnel et un universitaire
Par expérience dispositif VAE	X		Le responsable du diplôme, un professionnel et un universitaire

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de *master*

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du 20 juillet 2009 - N° 20090238

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

http://iee.univ-paris8.fr/departement/download/guide06_07.pdf

Site Paris 8

Lieu(x) de certification :

Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis : Île-de-France - Seine-Saint-Denis (93) [Saint-Denis]

Université Paris 8
2 Rue de la Liberté - 93526 Saint-Denis Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris 8

Historique de la certification :

1992 : création de l'Institut d'études européennes (IEE) au sein de l'université Paris 8

1993 : Création d'une MST : « Études européennes : gestion et valorisation des échanges culturels et sociaux en Europe » et d'un DESU « Études européennes », options Politiques et stratégies culturelles. Ce DESU devient ultérieurement un DESS. Les étudiants en recherche effectuent leur formation dans le cadre du DEA « Construction européenne : enjeux géopolitiques, économiques et socioculturels ».

2005 : suite à la réforme LMD, la MST est transformée en master intitulé « Management culturel en Europe » puis « Politiques et gestion de la culture en Europe. En 2009 « Politiques et gestion de la culture » devient une spécialité du master d'Études européennes et internationales » de l'Institut d'études européennes avec trois parcours professionnels et un parcours recherche. Suite aux remarques faites sur le trop grand nombre de parcours lors de l'étude pour la précédente habilitation, l'Institut propose pour 2014-2020 deux parcours professionnels et un parcours recherche. Les deux parcours professionnels tiennent compte des métiers visés et des complémentarités exigées en termes de compétences, entre un profil de chef de projet dans le contexte international et celui d'administrateur ou de gestionnaire d'équipe et/ou de structure (en France ou à l'étranger).

2017 : Ce diplôme est remplacé par le Master Etudes Européennes et Internationales (fiche RNCP n°29175)